

Procès-verbal de l'assemblée générale du 27/01/2022

Le 28 janvier 2022, à 19h, à Mérézelle, 56360 Le Palais, s'est tenue l'assemblée générale ci-après relatée.

Présents :

- Le Pointer Yann président
- Thomas Harriet vice présidente
- Eloy Aurélie et Servanties Agnès / Trésorières
- Vitour Angélique (secrétaire)
- Lina Le Doux (secrétaire adjointe)
- Le Parc Marie
- Gautier Gilles
- Casals Joëlle
- Lucie Tanguy Munoz
- Lorrain Adeline
- Mélissa Casters
- Emmanuelle Le Roux
- Marion
- Angelbord Françoise

Absents ayant donné procuration

- Labeyllie Philippe Trésorier adjoint / procuration à Thomas Harriet
- Labeyllie Giovanna / procuration à Thomas Harriet
- Remond Dominique / procuration à Eloy Aurélie
- Auffret Julie / procuration à Thomas Harriet
- Marion Verd et Jef / procuration à Emmanuelle Le Roux
- Amaury Burel / procuration à Yann Le Pointer
- Christian Thébault / procuration à Thomas Harriet

Absents excusés

- Helene Le Guen
- Boyer Jéssica
- Mélissa Conan

Yann Le Pointer (président) préside la séance.

Vitour Angélique exerce les fonctions de secrétaire de séance.

La vice-présidente met à la disposition des membres de l'association les pouvoirs des personnes représentées

Le président rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après :

- émargement de la liste des présents et vérification des mandats, pouvoirs
- désignation du président de séance et du secrétaire
- rapport moral de l'exercice écoulé présenté par la vice-présidente
- rapport financier présenté par le trésorier, approbation des comptes annuels de l'exercice écoulé, affectation du résultat,
- stratégie, programme et projets pour l'exercice en cours
- projets à venir, investissements
- organisation pour la rentrée de septembre, plannings prévisionnels

- questions diverses...
- élection des membres du conseil d'administration

1- rapport moral de l'exercice écoulé

La vice présidente présente le bilan moral 2021

Nombre d'adhérents : 200

Nombre animateurs : 24 animateurs permanents sur le planning initial (5 de plus que l'année dernière)

Nombre sections: 28 sections (avec différents publics/ enfants, ados,..;) soit 2 de plus que l'année passée

63 heures de cours / semaine (hors stages et cours ponctuels) soit 12h de plus que l'année passée

Sections ayant arrêté leur activité en cours d'année: street jazz (blessure de l'animatrice), reggaeton et pop latino (blessure de l'animatrice)

Nouvelles sections : surf, bodymarie, yin yoga (electro flow yoga, yoga sur chaise), body attack, danses traditionnelles, babycirque, danses caribéennes enfants

Plusieurs sections n'ont pas démarré du fait de l'obligation du pass sanitaire (animateurs et/ou adhérents)

Formations

Aucune

Événements, stages.. :

- Festival Caraïbelleile
- animation 14 juillet

Tous les autres projets ont été annulés (contexte sanitaire)

Annulation des manifestations habituelles :

- forum des associations
- journée des sports
- « Bellithon »
- animations été (café coton, et soirées latino bars, ...)

Communication :

La page Facebook Team Belle Ile permet le relai d'info, planning...

Instagram Team Belle Ile

Chaine Youtube Team Belle Ile : facilite le visionnage des vidéos

Site internet: les animateurs sont invités à le visiter et à proposer des modifications (textes photos, musiques...)

Projets non réalisés et reprogrammés sur 2022

- T-Shirt

Les Tee-shirts offerts par le papa d'Aurélie Eloy qui n'avaient pas été floqués en 2021 le seront cette année. Il est proposé de les mettre en vente au prix de 12euros (tarif adhérent) et 15 euros (non adhérents)

- Formations

La formation PSC1 (avec les pompiers) a été reportée (non autorisée / crise sanitaire). Une formation au « massage cardiaque » sera proposée en attendant

- Défraiements

Le tarif pour les défraiements kilométriques des animateurs est maintenu à 0,50 cts (chaque animateur doit en faire la demande chaque trimestre)

- Achats

Comme chaque année des frais de papeterie, hygiène... sont budgétés

Il faudra également acheter un aspirateur professionnel et de nouvelles enceintes (celles de la salle appartenant à Jef et Marion)

2- Examen des rapports et comptes de l'année écoulée, approbation de ces comptes

La trésorière présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'année écoulée. Son exposé porte notamment sur les ressources, les charges et le résultat de l'année écoulée. La trésorière commente les comptes qui ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Elle propose ensuite le prévisionnel au vote. (Ci joint)

Les comptes et budgets sont approuvés à l'unanimité

3-Projets à venir

- Caraïbelleile (mini festival danses latines) le We du 07/08 mai

4-Organisation pour la rentrée de septembre, plannings prévisionnels

La salle de Merezelle ne pourra plus nous être louée à compter de la fin d'année. Proposition est faite d'envoyer le préavis en mars pour arrêter la location fin juin. Un projet de salle est en cours à Merezelle pour une location qui commencerait en 2023.

Il nous faut donc trouver des alternatives pour « tenir » une année

- Salles municipales (Bangor, Locmaria) Lina Le Doux se renseigne pour Locmaria (terrains de tennis et salle) Melissa Conan pour Bangor ?
- Salle paroissiale de Le Palais et de Locmaria (Harriet Thomas enverra un mail à la paroisse pour demander la mise à disposition de la (des) salles sur certains créneaux horaires
- Salle école de Sauzon
- Auberge de jeunesse
- salle du cardinal ? Salle du Castel Clara ? A voir avec les propriétaires
- Gouerch ?
- Lieux privés (show room, domiciles, terrasse, bars pour les activités danses...)

Mouvements animateurs bénévoles

- Hélène Le Guen ne reprendra pas la country à la rentrée
- autres ?

5-Élection des membres du bureau

Le président propose au vote l'élection du bureau

Le bureau est réélu à l'unanimité

•

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par la présidente de séance et la secrétaire de séance.

Le président de séance

La secrétaire de séance